





La Fondation du Prix lémanique de la traduction a l'honneur de vous inviter à la cérémonie du

11^e Prix lémanique de la traduction

décerné cette année à

M. Holger Fock (Allemagne)

M. Jean-Yves Masson (France)

La remise du Prix aura lieu le **samedi 5 septembre 2015 à 17h** à l'Hôtel du Mont-Blanc, à Morges. Elle s'inscrit dans un programme varié de rencontres consacrées à la traduction littéraire et à la littérature, organisées dans le cadre du Salon des auteurs « Le livre sur les Quais ».

Inscription souhaitée par téléphone (0041 (0)21 692 29 84) ou par courrier électronique (translatio@unil.ch).

Le Prix lémanique de la traduction, créé en 1985, est un prix d'excellence dans le domaine de la traduction littéraire. Doté de CHF 20 000.- et d'un séjour de deux semaines au Collège de traducteurs Looren, il récompense tous les trois ans deux personnes, dont l'une traduit du français vers l'allemand et l'autre de l'allemand vers le français. Cette année, le onzième Prix lémanique de la traduction est décerné à parts égales à Holger Fock (Allemagne) et Jean-Yves Masson (France), deux traducteurs contribuant depuis de nombreuses années à stimuler les échanges littéraires et intellectuels entre ces deux langues.

Les allocutions en l'honneur des lauréats seront prononcées par Christine Lombez et Jürgen Ritte.

Der Prix lémanique de la traduction wird seit 1985 alle drei Jahre für hervorragende literarische Übersetzungen verliehen. Mit einem Preisgeld von CHF 20 000.- und einem zweiwöchigen Aufenthalt im Übersetzerhaus Looren werden jeweils zwei Personen ausgezeichnet, von denen die eine aus dem Französischen ins Deutsche und die andere aus dem Deutschen ins Französische übersetzt. Der diesjährige Preis geht zu gleichen Teilen an Herrn Holger Fock (Deutschland) und Herrn Jean-Yves Masson (Frankreich), welche seit vielen Jahren mit ihrem Schaffen als Übersetzer am literarischen und intellektuellen Austausch zwischen den beiden Sprachen und Kulturen teilnehmen. Die Preisreden werden von Christine Lombez und Jürgen Ritte gehalten.